

janvier 2014



## sommaire

- 1- Patrick Kanner et ses copains ont contracté la légion-et-l'osent
- 2- amiante au Forum : le patron affiche un silence de mort
- 3 - DGsol : objectif prioritaire : remettre les pauvres au boulot
- 4 - chèques kadéos : la farce de la dinde de fin d'année
- 5- L'air vicié de la direction des espaces naturels
- 6- à propos des roms : la xénophobie d'Etat

### **1/ Patrick Kanner et ses copains ont contracté la légion-et-l'osent !**

C'est ce qu'on appelle un tir groupé ... à croire que cela devait être en solde cette année. Si c'est la rareté qui fait la valeur, elle ne doit plus en avoir beaucoup !

En effet, Patrick KANNER et son prédécesseur Nanard DEROSIER « ont été élevés », le 14 juillet dernier, au rang de chevalier de la légion d'honneur !

Et le 31 décembre 2013, kicéki a eu aussi la petite médaille napoléonienne (« le hochet du peuple », comme l'appelait son créateur Bonaparte) : la vice présidente Marie FABRE et le plus haut fonctionnaire du CG, le DGS, 1er flic du Département, Patrick REIX (« élevé » par Manuel VALLS).

Y sont contents ! Ils démarrent une collection de pin's ! Ils attendaient ça depuis un moment ... mais pour cela il fallait attendre l'arrivée des copains au gouvernement.

On est vernis, hein !!! On a de la chance d'être entouré de dirigeants de cette trempe, d'élite de la nation comme ils doivent se définir eux-mêmes.

Ne vous demandez pas pourquoi ils et elle l'ont eu ! Il paraît que c'est parce qu'ils sont au service des citoyens depuis longtemps ... Remarquez, que pour être « élevé », il a bien fallu, à ces nouveaux illustres, monter sur quelque chose ... ou plutôt sur qu'un ... et même plusieurs « quelqu'un » : nous les agents départementaux ... nous les petites mains qui sommes leur faire-valoir !

Le plus pitoyable dans l'histoire, c'est que, conformément à la démarche, ils ont osé la demander, la médaille ! « *siouplé pensez à nous les copains !* »

Reste plus qu'à aller chercher son pin's chez Jean-Marc à Matignon. C'est chose faite cette semaine pour Kanner.

## 2/ amiante au Forum : le patron affiche un silence de mort !

C'est la troisième fois qu'on est amené à aborder la situation des plus de 600 collègues travaillant au « Forum » à Lille.

Alors que le Conseil Général fait partout la chasse aux économies de bout de chandelle sur le dos des agents, dans une logique qui nous échappe encore, il décide en 2012 de racheter, à un prix prohibitif, l'immeuble « le Forum », situé 43 rue Gustave Delory à Lille, précédemment occupé pour une bonne partie par la SNCF, alors que celui-ci est dans un état lamentable, selon les propres mots du directeur général des services, et truffé d'amiante.

Le Conseil Général devient donc le seul propriétaire en 2012 de cette verrue en plein cœur de Lille, ce bâtiment « pourri ». Des travaux de mise en conformité doivent y être impérativement effectués. Ceux-ci entraînent dans certains secteurs et sur certains étages un désamiantage. Le diagnostic technique amiante (DTA) met en évidence que l'on trouve de l'amiante dans tous les recoins de l'immeuble et que dans certains endroits celui-ci est dégradé.

Le 19 juillet 2013 un accident se produit au 6ème étage, lors de travaux de mise en sécurité, les ouvriers d'une entreprise intervenant tronçonnent une porte coupe-feu amiantée. Alors que chaque entreprise est censée avoir connaissance de ce DTA, et être informée des endroits où il y a présence d'amiante, il semble que des intervenants n'aient pas eu ces informations, et qu'il y ait donc défaut dans la mise en œuvre de la coordination des travaux.

Techniquement cet accident a du produire de la poussière, et les responsables des travaux auraient du :

- Faire évacuer immédiatement des lieux l'ensemble des personnels et entreprises extérieures (à savoir le 6ème étages et l'ensemble des étages inférieurs car les poussières sont portées par les courants d'air, et se posent ensuite).
- Confiner immédiatement le 6ème étage,
- Faire immédiatement des mesures d'atmosphère (analyse de l'air) et d'empoussièrement (prélèvement par lingettes spéciales).
- Mettre en place un suivi médical spécifique pour les personnes susceptibles d'avoir été exposées.

Rien n'a été fait. Seules des mesures de l'air au 6ème étage ont été effectuées 6 jours après l'évènement. Les représentants du personnel au Comité d'Hygiène et Sécurité (CHS) ne sont informés que début septembre. Depuis, nous avons interpellé via le CHS, Marie Fabre, vice-présidente chargée des ressources humaines, qui nous demande simplement de la croire sur parole

A ce jour, nous ne savons toujours pas si certaines parties du Forum ont été contaminées ou non suite à cet accident. Nous demandons depuis la réunion d'un CHS exceptionnel portant sur ce sujet, afin de pouvoir éclaircir les questions demeurées sans réponses.

L'exécutif s'y oppose, et Patrick Kanner vient une nouvelle fois, par courrier daté du 30 décembre 2013, de nous adresser une fin de non recevoir.

Pendant ce temps-là des collègues travaillant au Forum, inquiets nous appellent, nous écrivent en souhaitant garder l'anonymat pour la plupart, désemparés par cette situation.

Nous n'avons, nous organisation syndicale SUD, aucun élément pour prendre la responsabilité de les rassurer. Cette inquiétude s'est largement exprimée lors d'une assemblée générale du personnel le 7 janvier dernier.

L'exécutif et l'administration départementale s'obstinent à laisser les 600 salariés du site dans l'inquiétude. De plus, les usagers du service public accueillis régulièrement dans le bâtiment ne sont absolument informés de la situation.

La nature du danger pour la santé que fait encourir l'amiante (danger invisible et retardement), les autorise sans doute à cette irresponsabilité organisée.

A chacune de nos interpellations concernant l'accident du 19 juillet dernier, invariablement l'exécutif nous répond « conformité avec la législation en vigueur ».

A l'heure, où un certain nombre d'employeurs et de responsables politiques sont clairement mis en cause pour ne pas avoir su protéger les salariés des dangers de l'amiante, nous ne comprenons pas l'opacité dans laquelle le conseil général maintient son personnel si, comme P. Kanner nous l'affirme, tout à été fait dans les règles de l'art.

**Nous condamnons l'attitude méprisante de l'exécutif territorial et mettons en cause la responsabilité du Conseil Général qui fait le choix d'ignorer les inquiétudes des agents et qui prend le risque d'être mis en cause, dans tous les cas, dans le cadre du « préjudice d'anxiété ».**

**Nous exigeons que la lumière soit faite sur la situation, que les représentants du personnel, à travers le CHS, soient dûment informés et qu'un suivi médical des salariés potentiellement exposés, comme le prévoit la législation, soit mise en œuvre dans les plus brefs délais.**



### 3/ DGSol : objectif prioritaire « remettre les pauvres au boulot ! »

Lors du Comité Technique Paritaire du 14 janvier, les représentants du personnel ont été informés de la création de « plateformes emplois » dans les services départementaux qui ont « pour ambition de mettre à l'emploi sur la durée du programme 6000 allocataires du RSA ». SUD est intervenu :

« Nous nous interrogeons beaucoup sur les objectifs de ces « plateformes » et sommes sceptiques sur leur nécessité ;

S'agit-il d'un pôle emploi bis ?! D'un pôle emploi pour les pauvres ?!

Pourquoi 6000 allocataires sur les 14000 ménages qui perçoivent cette allocation, Comment allez vous les sélectionner ?

Quel objectif choquant que cette mise à l'emploi cette mise au travail ! pour tout ce qu'il sous-entend ! Quel travail d'ailleurs ? Allez vous créer des emplois dans cette période où tous les jours on annonce, au contraire des destructions ?!

Dans ce schéma qu'allez vous demander aux référents RSA du département ? Dans cette conception du donnant-donnant, c'est-à-dire pas d'accès au droit sans contrepartie, que va faire le référent, lui qui est censé produire de l'employabilité, en levant les « freins à la mise au travail », comme si ceux-ci relevaient de la personne sans emploi !

Que deviennent les associations financées actuellement pour mettre en œuvre la méthode IOD (intervention sur l'offre et la demande) ?

Nous, au contraire, nous sommes favorables au revenu inconditionnel suffisant, parce que tout le monde est actif et produit de la valeur. Ce revenu suffisant et inconditionnel pose d'ailleurs la question des boulots pénibles inutiles voire occupationnels où on remet à l'emploi ceux qui n'ont pas le choix et qui y laissent souvent leur santé.

La mise à l'emploi que certains euphémisent en « droit à l'emploi » n'est rien d'autre que l'obligation de travailler, parce qu'on ne va tout de même pas payer les gens à ne rien faire ! Mais qui ne fait rien ? Et qui fait des choses utiles au bien commun ?

Pour Marx « le meilleur moyen de mesurer la richesse d'une société c'est le temps libre »

Nous, nous défendons et nous luttons pour un projet de société qui se libère de l'emploi !

Toutes les instances politiques seraient bien inspirées de réfléchir à la place et au sens du travail dans notre société plutôt que d'empiler des dispositifs qui ne règlent jamais rien. »

Ces plateformes seront à n'en pas douter une nouvelle manière de faire pression sur les référents, travailleurs sociaux, pour ramener les allocataires du RSA, coûte que coûte vers l'emploi, et par ricochets, sur les allocataires pour qu'ils se remettent au travail ! Soyons donc vigilants et refusons d'abdiquer nos valeurs sur l'autel d'un plein emploi totalement illusoire et mortifère. Seul le partage du temps de travail et la création d'un revenu suffisant et inconditionnel peut nous permettre de sortir de la pauvreté qui grandit au rythme du nombre d'allocataires du RSA ?

### 4/ chèques kadéos : la farce de la dinde de fin d'année !

Fin novembre, la vice-chevalier Marie FABRE a fait un superbe numéro de clown sur la piste du cirque Gruss à l'occasion de l'arbre de Noël. Les agents « privilégié(e)s » ayant (encore) des enfants de moins de 14 ans l'ont entendu dire : « cette année, nous avons décidé de faire un effort en augmentant la valeur des chèques cadeau par enfant » ... Hourra, Holà dans les tribunes, etc.

Un effort considérable et absolument pas méprisant de : 1€ !!!!

Mais attention hein pas possible de les utiliser pour Noël : cet euro sera disponible début janvier ... dans un nouveau chéquier.

Et pour couronner le tout, vous savez quoi, il paraît que la réédition de nouveaux chéquiers contenant un seul chèque dont la valeur faciale est de 1€ n'aurait rien coûté à la collectivité ! Ah ah ah ah !



## 5/ L'air vicié de la direction des espaces naturels

La direction des espaces naturels va mal ! Cela fait des années que des signes clairs de mal-être et de souffrance apparaissent de manière répétée chez les agents qui composent cette petite direction rattachée à la DG Développement du Territoire

Pourtant, les espaces naturels, la nature, la campagne et le littoral, les sentiers de rando, ça devrait faire bucolique et sentir davantage l'air frais que le renfermé et la poussière. Et bien non ! arrêts maladie à répétition, tentatives de suicide (dont la plus récente en avril dernier qui n'a jamais été prise en compte par le patron), conditions de travail intolérables des gardes départementaux, bureaux vétustes, voire insalubres, et éclatés sur 5 niveaux au sein du bâtiment « Le Forum », missions à géométrie variable, place de chacun difficile à identifier dans l'organigramme, mises au placard, encadrement pathogène, etc.

Le Directeur Général, la DRH et l'exécutif sont bien au fait de la situation des agents de la DEN. Certains syndicats, interpellés depuis plusieurs années par leurs adhérents le sont également ... et pourtant, au final, rien ne bouge !

**Nous avons donc exigé de Patrick KANNER qu'une mise à plat soit effectuée au plus vite par une consultation du CTP et du CHS au sujet de l'organisation du travail.**

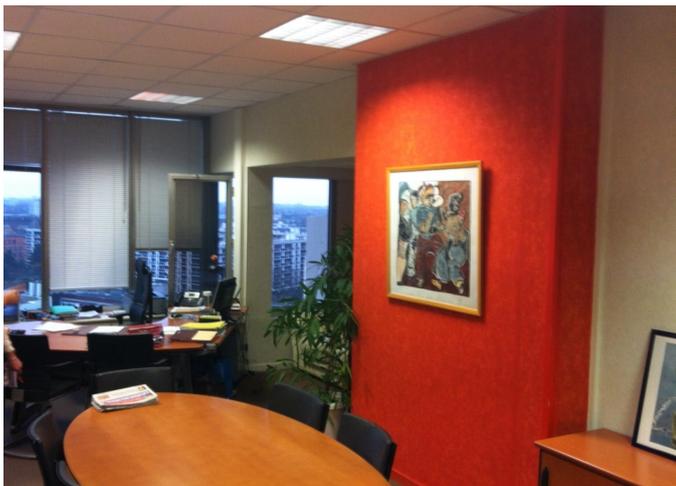
Une visite CHS effectuée ce mardi portant sur la question de l'éclatement des bureaux sur plusieurs étages a mis en évidence l'immonde condition de nos collègues de la DEN : fuites de la toiture (des seaux fleurissent régulièrement le sol) ; moquette usée, arrachée et même découpée à certains endroits laissant la dalle béton à nue ; la poussière vole ; à de nombreux endroits du 11<sup>ème</sup> étage, les faux plafonds pourrissent à cause de l'humidité ; les murs (que nous avons identifiés comme de couleur jaune paaaaale) sont sales et abimés ; les toilettes sont régulièrement inondées de remontées d'eaux usées en provenance des conduits d'évacuations des cuvettes ; présence régulière de bestioles provoquant démangeaisons ; etc. Voici quelques clichés pris sur place :



La moquette est supprimée pour ne pas être mouillée par les fuites !



Et, au beau milieu de tout ça, comme un joyau sur un tas de merde, derrière une porte, nous découvrons le bureau de la directrice : rutilant, revêtement de sol et murs impeccables, mobilier très confortable ... et même dans un coin cosy de ce grand bureau, surprise ! ... un canapé de cuir blanc (fourni, selon l'utilisatrice, par l'administration) ... nous n'avons pas pu vérifier s'il faisait clic-clac !!!



**Sans aucune ambiguïté, la disposition des locaux et leur état (avec le contraste saisissant entre celui de la dirlo et du reste du personnel) illustrent le désintérêt du directeur général et de l'exécutif départemental pour la DEN. Nous ne comptons pas en rester là !**

## 6/ à propos des roms : la xénophobie d'Etat

70 jours !

Les 120 roms qui ont trouvé refuge à la Bourse du Travail le 28 octobre dernier ont dû attendre 70 jours et attaquer au Tribunal Administratif et gagner contre le préfet, pour que des propositions d'hébergement leurs soient proposées.

Frustré, le préfet de région, BUR, lui aussi dernièrement légionellisé comme ses amis KANNER, DEROSIER, REIX et FABRE, sous la pression de Martine AUBRY a dispersé les familles sur l'ensemble de la région (en dehors de la métropole lillois, bien-sûr !) dans des hôtels de Rang-du-Fliers à Louvroil en passant par Saint-Omer.

Moins de 48 heures plus tard, profitant de l'éclatement géographique et de l'absence des militants de SUD-Solidaires, il envoie la Police des Ais et Frontières pour exercer une pression sur chacune d'elles.

Et enfin, quelques jours plus tard, des ordonnances d'expulsion commencent à tomber ... tomber sur ces hommes, femmes et enfants, citoyens à part entière, comme nous, de la communauté européenne !

L'acharnement du représentant du ministère de l'intérieur, aiguillé en coulisse par la présidente de Lille Métropole, à l'égard de cette population est digne des plus sombres heures de notre histoire.

Alors que les représentants de l'Etat condamnent, à juste titre, l'antisémitisme prôné par Dieudonné, ils appréhendent « la question rom » comme certains de leurs prédécesseurs abordaient « la question juive ».

Ils déversent une énergie considérable contre un ex-humoriste, mais n'utilisent pas l'arsenal juridique à l'égard de ces élus qui alimentent un discours de haine à

l'égard des roms ... comme ce maire dans les Bouches du Rhône qui regrettait l'arrivée trop rapide des pompiers alors que des caravanes brulaient sur un camp, ou le maire de Croix qui a affirmé concernant la population roms : « Si un Croisien commet l'irréparable, je le soutiendrai »..



A dégueuler !!!